



Conseil général

DEMANDE

Postulat : demande d'une étude d'envergure pour la réalisation de parkings et de leurs accès au centre-ville et en périphérie également.

Formulaire de dépôt (annexe)

Bulle, le 16 janvier 2015

CONSTAT

- La ville de Bulle vit une croissance sur tous les plans et l'accessibilité ainsi que le parage au centre-ville pour les véhicules n'est pas ou plus suffisante.
- La gestion du trafic et des parkings est certes complexe mais la situation que nous vivons est en constante dégradation et sera intenable dans les temps futurs.
- La ville de Bulle, également le district de la Gruyère, ont vu une très grande augmentation des véhicules voulant se rendre directement au centre-ville, ce qui génère des embouteillages. Il faut tenir compte de ces besoins. La Gruyère grandit et Bulle en est le chef-lieu, il ne faut pas l'oublier. D'autre part, il faut garder à l'esprit que Bulle est également le 2eme pôle économique du canton.
- Nos autorités suppriment de plus en plus les places de parcs extérieures sous le prétexte de la qualité de vie, mais ceci est regrettable au niveau du confort des automobilistes, des commerçants et de la fluidité du trafic.
- Que l'on veuille diminuer le nombre de voitures circulant inutilement dans la ville est une intention louable, mais elle doit être accompagnée d'un point de chute indispensable : le parage des véhicules.
- La ville de Bulle est fréquemment engorgée, voire paralysée par une quantité de voitures tournant en rond en cherchant vainement une place de stationnement. De toute évidence, si ces véhicules trouvaient à se garer, par exemple en sous-sol, ils ne tourneraient plus en rond en surface.

DEVELOPPEMENT

- La construction d'un ou de plusieurs parkings pourrait se faire en plusieurs étapes. Par exemple sous la place du marché et/ou sous la place de l'Abbé Bovet. Nous avons des possibilités de construire en profondeur et sur plusieurs étages des parkings de grande capacité au cœur de la ville. C'est le moment d'en profiter et de le planifier pendant qu'il est encore temps.
- On sait que très souvent, un parking est difficilement rentable les premières années, il faut donc inscrire ces investissements au service de la population au même titre que d'autres investissements nécessaires et qui ne sont pas rentables. Je citerai simplement une route, un trottoir, un pont, une école, une place de jeu, une salle de spectacles, et j'en passe.
- Il est aussi envisageable de faire intervenir un partenariat public/privé (PPP). La commune peut faire un DDP, droit de superficie et/ ou des investisseurs privés pourraient alors réaliser la construction. Il est également possible de louer ou de vendre des places de parcs aux citoyens, commerçants, artisans, résidents, pendulaires, etc. Les autres places pourraient être utilisées pour les besoins publics, touristiques, visiteurs, ceci avec des parcomètres.

CONCLUSION

- Ce postulat revêt une importance particulière, sachant que le développement de notre cité va se poursuivre à un rythme effréné. Devant cette perspective, la ville de Bulle doit se préparer et disposer d'infrastructures adaptées à une ville de plus de 30'000 habitants.
- J'espère que les études demandées apporteront des réponses aux problèmes et des solutions durables pour nous et les générations futures.

Jacques Morand

Pour tout contact

jacques.morand@polyforce.ch

079 436 70 79

